



## FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

COMMUNIQUÉ

### Stratégie Interministérielle de Ressources Humaines de l'État pour 2017-2019

Le gouvernement a engagé dans sa réforme de modernisation de l'action publique (MAP) le renforcement de la gestion des ressources humaines de l'Etat au profit du ministère de la fonction publique de sa direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

La FGF-FO s'était opposé au décret n°2016-1804 du 16 décembre 2016 qui consacre la DRH ETAT en lieu et place de la DGAFP au détriment des différents ministères qui se voient dépossédés de leur propre RH.

La FGF-FO avait dénoncé cette DRH interministérielle qui dans un premier temps visait à réduire la capacité de gestion des effectifs par les ministères, mais aussi dans un deuxième temps à accentuer la gestion régionale des ressources humaines en s'affranchissant des représentants des personnels et des commission administratives paritaires (CAP).

Notre analyse se confirme avec la publication du document de la stratégie interministérielle de ressources humaines de l'Etat pour 2017 -2019 et de sa lettre d'accompagnement du Premier Ministre.

Ce document précise les objectifs de la stratégie interministérielle de gestion des effectifs, tels que :

- 1. Article 17 sur la mobilité avec le projet d'ordonnance que nous continuons de combattre (communiqué du 29-03-2017)**
- 2. Article 18 qui veut engager avec les partenaires sociaux une réflexion sur la simplification et la dématérialisation de l'organisation des CAP mobilité !**
- 3. Article 22 avec la définition de la stratégie RH en région et la déconcentration des actes de gestion.**
- 4. Article 33 qui veut engager avec les OS représentatives une modernisation et un rééquilibrage du dialogue social dans la fonction publique !**

La FGF-FO a clairement qualifié cette DRH Etat et ses dangers pour les personnels.

Lors de son Congrès à ARRAS au mois de mars 2017, la FGF-FO a réaffirmé dans ses résolutions, sa totale opposition à la transformation de la DGAFP en « DRH de l'Etat » de même que la déconcentration des actes de gestion interministériels tant au niveau départemental que régional.

FO rappelle son attachement à une gestion ministérielle de portée nationale.

Paris, le 3 avril 2017